

Cotations et Indicateur de prix, au 27 mars 2017 pour des échéances de la récolte 2016 et de la récolte 2017

moyenne hebdomadaire des cotations relevées du 20/03 au 24/03/17

Cotations (€/t)		récolte 2016	récolte 2017
Blé fourrager* rendu Bretagne	Échéances	mai 2017	déc. 2017
	€/t	171	170
Tourteau de soja Montoir	Échéances	6 de mai 2017	6 de nov. 2017
	€/t	345	351
Blé meunier Euronext	Échéances	mai 2017	déc. 2017
	€/t	169	171

Indicateur de l'écart de prix entre pois* et blé fourrager* (€/t) et ratio rendu centre Bretagne

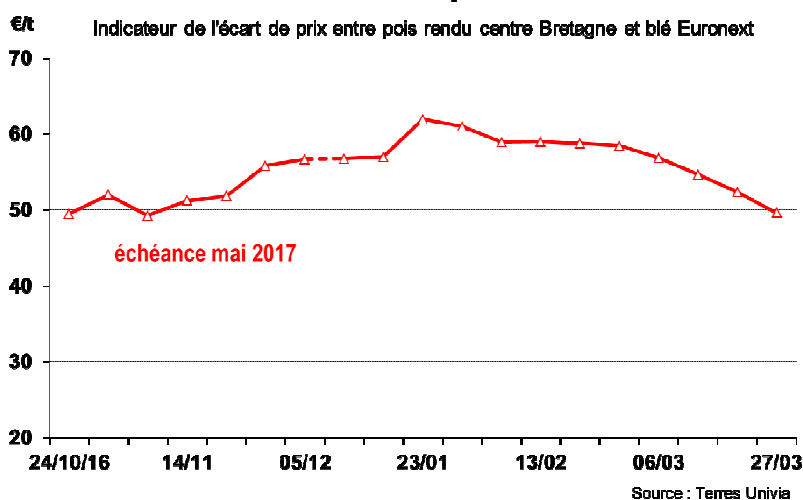
	Échéances	mai 2017	déc. 2017
Ecart pois - blé Bretagne	€/t	48	48
Ratio pois / tourteau soja		0,62	0,61

Indicateur de l'écart de prix entre pois rendu centre Bretagne* et blé Euronext (€/t)

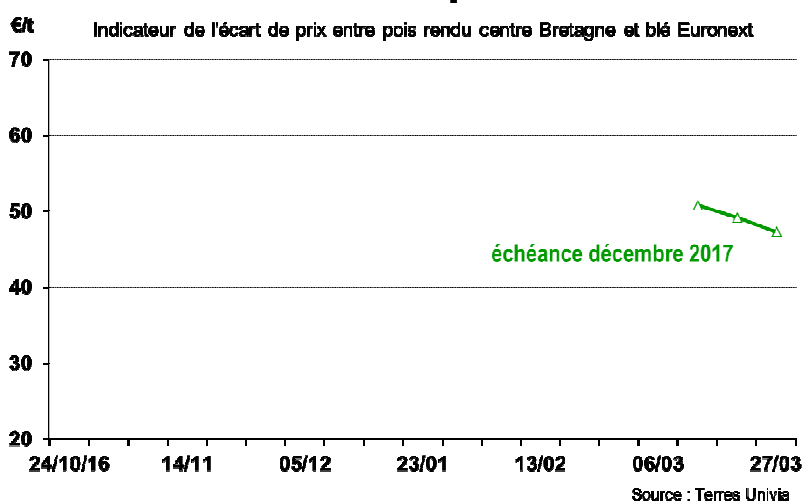
	Échéances	mai 2017	déc. 2017
Ecart pois - blé Euronext	€/t	50	47

* majorations mensuelles incluses

Evolution hebdomadaire pour la récolte 2016



Evolution hebdomadaire pour la récolte 2017



Commentaire

Poursuite de la baisse du niveau de l'Indicateur de l'écart de prix « pois - blé Euronext » sur l'échéance mai 2017, à + 50 €/t, conséquence d'un nouveau recul des prix du tourteau de soja et d'une diminution sensible des cours du blé sur Euronext et sur le marché physique.

En effet, les prix du tourteau de soja (en l'occurrence le 6 de mai) ont perdu une vingtaine d'euros en moyenne sur la quinzaine passée alors que le cours du blé Euronext est descendu à son plus bas niveau (167 €/t le 24/03 sur l'échéance mai 2017) depuis le 07/12/16.

En nouvelle récolte 2017, le niveau de l'Indicateur sur l'échéance décembre 2017 se situe à + 47 €/t.

Notice d'utilisation

L'Indicateur interprofessionnel de prix du pois en alimentation animale vise à améliorer la visibilité sur les prix à échéance éloignée, comme base de discussion pour les acteurs de la filière, en l'absence de cotations observées sur le marché.

Il a été élaboré par une commission interprofessionnelle de l'UNIP/Terres Univia, avec les familles professionnelles représentant les producteurs de graines (FOP), les collecteurs (Coop de France Métiers du Grain et FNA) et les fabricants d'aliments composés (Coop de France Nutrition Animale et SNIA).

Le prix du pois en alimentation animale se forme à partir d'un panel de matières premières auquel il peut se substituer compte tenu des équivalences de valeurs nutritionnelles. Ce prix joue également un rôle directeur pour les prix du pois en alimentation humaine, en particulier pour le pois jaune.

L'équation de calcul utilisée depuis le lancement de l'Indicateur en 2010 a été modifiée début 2014 pour améliorer la qualité de la prédiction. La nouvelle équation, testée *a posteriori* avec des prix en disponible, apparaît fiable dans des contextes de prix très variés.

Le calcul est effectué à partir des cotations relevées pour différentes échéances éloignées du blé et du tourteau de soja sur les marchés physiques. La valeur diffusée dans cette note est la moyenne hebdomadaire des relevés quotidiens.

L'Indicateur est exprimé sous forme d'écart entre le prix du pois et le prix du blé rendu Bretagne d'une part, et entre le prix du pois rendu Bretagne et celui du blé Euronext d'autre part. Cet écart est fourni pour différentes échéances de livraison dès que les cotations de blé et de tourteau de soja sont disponibles.